

Thème : Se déplacer

Adaptation des programmes :

Se déplacer dans l'agglomération Foyalaise

Auteur.es : Péguy CARRA- Max GRANIER

Pourquoi enseigner cette question dans le cadre de l'adaptation des programmes ?

Le thème doit commencer par une étude des déplacements dans un espace quotidien. En Martinique, se déplacer n'est pas toujours aisé, compte tenu de la concentration des hommes et des activités dans l'agglomération foyalaise.

En effet, cet espace concentre tous les enjeux liés aux déplacements, toujours plus nombreux.

Problématique scientifique :

Quelles sont les caractéristiques des modes de transport et les enjeux liés aux déplacements dans l'agglomération Foyalaise?

Problématique pédagogique :

Comment se déplace-t-on dans l'agglomération de Fort-de-France ? Quels en sont les enjeux ?

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève que :

- dans l'agglomération Foyalaise, comme sur le reste de l'île, les déplacements reposent sur l'usage de la voiture personnelle
- d'autres types de transports existent néanmoins, dans l'agglomération
- ces déplacements sont difficiles car les voies de transports sont saturées compte tenu du poids de Fort – de - France. En effet, l'organisation territoriale de l'île est macrocéphale.

Quels sont les points forts du thème pour l'enseignant ?

Une agglomération est un ensemble formé par **une ville-centre** (au sens administratif) **munie de ses banlieues** (entités administratives incluses dans la continuité urbaine. Cette notion peut également avoir une **dimension politique**, lorsque plusieurs entités administratives interconnectées, mais pas nécessairement agglomérées, gèrent leurs projets en commun (transports, déchets, projets de réhabilitation de quartiers, etc.).

L'ensemble formé par Fort-de-France, le Lamentin, Saint-Joseph et Schœlcher correspond donc à une agglomération au sens géographique et politique avec la CACEM. La **Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM)**, est en effet, un EPCI né en 1999, de la transformation du Syndicat Intercommunal du Centre de la Martinique (SICEM) en communauté d'agglomération suite à la loi Chevènement.

La Martinique est, à la fois, le département d'outre-mer le moins étendu (1 128 km²) et celui où la proportion de ménages possédant au moins une voiture est la plus forte (69,8 %). L'organisation macrocéphale du territoire et la croissance du parc automobile alimentent ainsi la saturation du réseau routier martiniquais.

On parle de **macrocéphalie urbaine** (étymologiquement, grande tête en grec) pour désigner **l'hypertrophie de la ville la plus peuplée d'un territoire**. Cumulant les fonctions de capitale politique et économique, Fort-de-France est la commune la plus peuplée de l'île et a étendu son influence sur les communes voisines. C'est le chef-lieu de la Martinique depuis l'éruption de la Montagne Pelée et la destruction de Saint-Pierre en 1902. La ville qui abrite le principal port de l'île, devient le pôle économique de la Martinique. L'agglomération Foyalaise, pourvoyeuse d'emplois, connaît alors une forte croissance démographique amplifiée par un exode rural massif en raison des crises des campagnes. Avec la départementalisation en 1946 puis la décentralisation en 1982, Fort-de-France concentre des outils de la gestion départementale et régionale renforce son statut de centre décisionnel tout en poursuivant son développement économique et son accroissement démographique. Aujourd'hui, si l'agglomération concentre 163 000 habitants (soit 42 % de la population sur 15% du territoire) et représente 60 % des emplois, force est de constater que le poids de **la ville-centre**, Fort-de-France diminue. Sa population diminue, 82502 habitants en 2015, tout comme son dynamisme économique. On observe le développement du Lamentin, qui concentre l'aéroport international Aimé Césaire, et des zones industrielles et commerciales importantes. C'est un véritable **pôle économique**.

En Martinique, les déplacements sont marqués par l'omniprésence de la voiture. D'après l'ADUAM, 74% des Martiniquais se déplacent en voiture, 9% d'entre eux utilisent les transports en commun. 54% des automobilistes se déplacent vers le

territoire de l'agglomération. Les **déplacements pendulaires ou navettes domiciles-travail** sont importants dans l'agglomération. 34% des déplacements ont lieu entre 6h et 10h, avec un pic à 10h et 20% des déplacements entre 16h et 18h.

Se déplacer dans l'agglomération Foyalaise est donc difficile car les réseaux de transport sont saturés. On peut considérer que la difficulté des déplacements comme un frein au développement de l'activité économique de l'île. En ce qui concerne les transports collectifs, l'organisation des transports interurbains, dans le cadre de la CACEM par une délégation de service public à la CFTU, ne répond pas pleinement à la notion de service public, malgré la mise en marche tardive et compliquée du Transport en Commun en Site Propre (TCSP).

La création de Martinique Transport en 2017, toute nouvelle autorité organisation du transport, devrait permettre la mise en œuvre d'une vision d'ensemble concernant les transports en Martinique.

Les défis sont nombreux:

- repenser l'organisation des réseaux urbains et interurbains afin de mettre en œuvre un meilleur **maillage** du territoire car l'organisation du réseau est très centralisée, sans connexions transversales.
- améliorer l'**intermodalité** entre les transports collectifs routiers et maritimes,
- envisager des prolongements du TCSP vers le Nord Caraïbe, Nord Atlantique et le Sud.

Comment mettre le thème en œuvre en classe ?

Avec le choix d'un territoire du quotidien, la notion de déplacement doit être le fil conducteur, grâce à un choix de documents présentant le cadre de l'agglomération Foyalaise.

Ce thème permet de travailler particulièrement la compétence "**Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques**" et "**analyser et comprendre un document**" : les élèves travaillent sur des documents variés.

Proposition de documents :

Pour localiser et faire comprendre le poids de l'agglomération Foyalaise**Doc 2 : le poids de l'agglomération Foyalaise****Document 1 Le réseau routier de la Martinique****(Routes nationales et routes départementales)**

La Martinique s'étire sur un espace de 1 128 km² sur lequel se déploient environ 2 000 km de voies routières.

L'agglomération-centre (Fort-de-France, Schoelcher, Saint-Joseph et Lamentin) concentre les deux tiers de la population, les trois quarts des emplois et s'étend sur moins du tiers du territoire. Par ailleurs, cette zone abrite deux infrastructures d'envergure, le port et l'aéroport, et six des huit hypermarchés de l'île. Représentant 33,1 % de la valeur ajoutée, l'administration publique, premier employeur de la Martinique, concentre également la majorité de ses activités dans l'agglomération-centre. Celle-ci constitue ainsi le « poumon » socio-économique de l'île. Le trafic routier en direction ou à l'intérieur de la conurbation foyalaise pour les motifs de « travail », « services administratifs » ou « achats » est donc particulièrement dense.

L'intensité des déplacements vers le centre est accentuée par le constat d'un dépeuplement de Fort-de-France, particulièrement important au cours de la décennie 1990, au profit des communes de la conurbation foyalaise et du sud de l'île. La ville chef-lieu a perdu plus de 6 000 habitants entre 1990 et 1999. Compte tenu de cette concentration géographique des activités économiques et de l'occupation du territoire, plus de 100 000 véhicules convergent chaque jour vers l'agglomération foyalaise (Fort-de-France, Lamentin, Schoelcher).

Source : <http://www.iedom.fr/>, 2012



Doc 3 : Les principales activités et les réseaux de communication

Pour expliquer les caractéristiques des déplacements dans l'agglomération

Doc 4 Les chiffres clés de la mobilité en Martinique

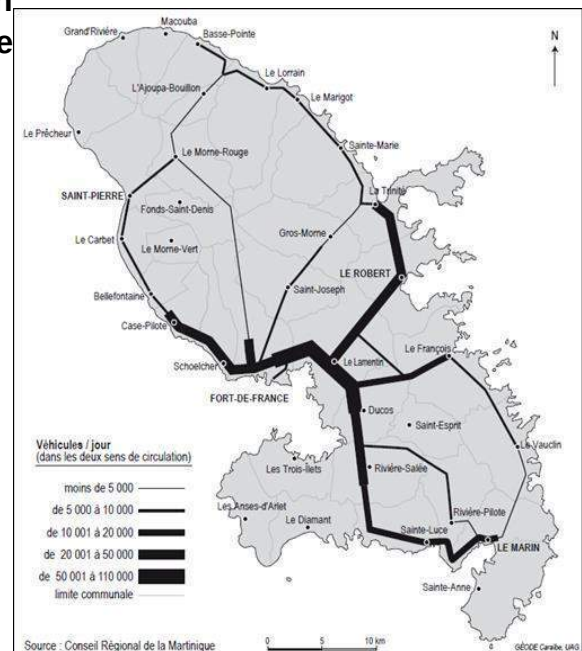


Source : Observatoire territorial des transports en Martinique

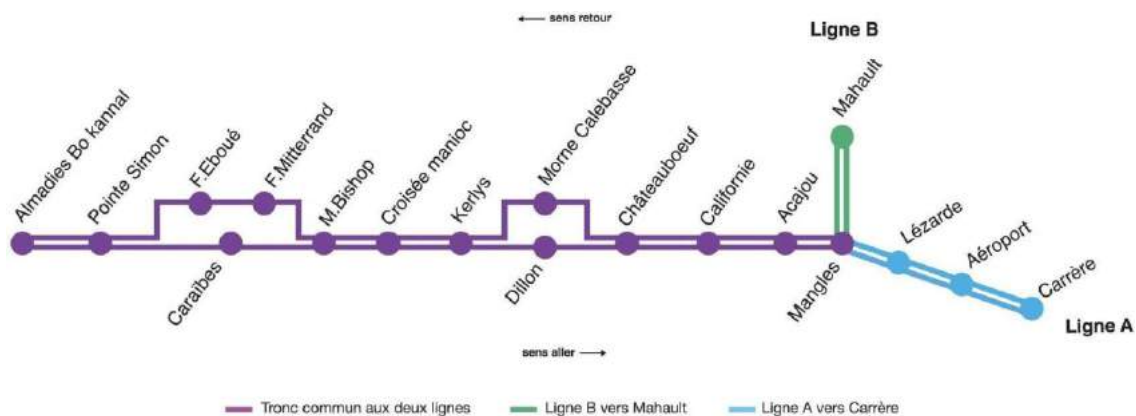
Doc 5 : l'influence de la circulation automobile aux heures de pointe



Doc 6 Les principaux flux de circulation routière en Martinique (Données 2012 mais encore d'actualité)



Doc 7 : L'organisation du Transport en Commun en Site propre (TCSP)



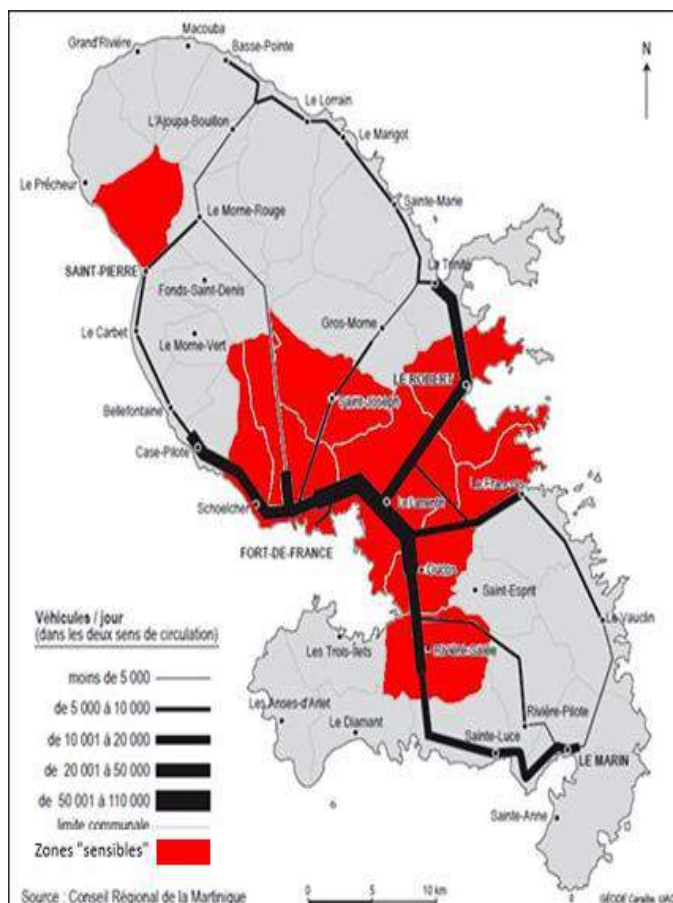
Source : Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)

Pour aborder les défis liés aux déplacements dans l'agglomération**Doc 9 : Des liaisons maritimes entre Fort-de-France, les Trois-Ilets et Case-Pilote**

Source : Martinique
1ère

La navette maritime entre Fort-de-France et Case-Pilote est lancée

La liaison maritime Fort-de-France /Case-Pilote débute ce vendredi matin après bien des attermoissements. L'évènement fait l'objet d'une cérémonie en présence du président du conseil exécutif de la CTM.

**Doc 10 : Les zones sensibles du territoire en matière de pollution**

Le trafic routier important a des conséquences en matière de pollution. L'agglomération Foyalaise fait partie des sept communes "sensibles" concernées par les dépassements des valeurs limites réglementaires pour le dioxyde d'azote (NO₂) et les poussières fines dont le diamètre est inférieur à 10µm (PM₁₀).

Bibliographie

1. BERROIR, Sandrine, DELAGE, Matthieu, FLEURY, Antoine, *et al.* Mobilité au quotidien et ancrage local dans les espaces périurbains. In : *Annales de géographie*. Armand Colin, 2017. p. 31-55.
2. BONNET, Michel, et Dominique Desjeux. *Les Territoires de la mobilité*. Presses Universitaires de France, 2000
3. DUPUY, Gabriel. « « Automobilités » : Quelles relations à l'espace ? », *Les Territoires de la mobilité*. Presses Universitaires de France, 2000, pp. 37-52.

Sitographie

1. Emmanuelle Bonerandi, «De la mobilité en géographie», Géoconfluences, novembre 2004. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/Mobil/MobilScient.htm>
2. ADUAM : Transports et déplacements en Martinique --
http://www.aduam.com/etudes/RC4_WEB.pdf
<http://www.aduam.com/etudes/observatoire-n17.pdf>
3. Cahiers d'Outre-mer : <https://journals.openedition.org/com/831>
4. Yoann Pélis, Pascal Saffache et Colette Ranély Vergé-Dépré Études caribéennes, *Les facteurs à l'origine de la mise en place d'un Transport en Commun en Site Propre (TCSP) dans l'agglomération de Fort-de-France (Martinique)*:
<https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/1042>
5. IEDOM : Le développement du transport urbain et interurbain en Martinique
https://www.iedom.fr/IMG/pdf/ne48_eclairage_transport_interurbain_martinique.pdf
6. La Revue géographique de l'Est Les enjeux territoriaux du TCSP de la Martinique : <https://journals.openedition.org/rge/3515>

